

## **Ni diminution des congés, ni territorialisation du calendrier. C'est le point de vue qu'a exprimé FO**

*Exiger et obtenir  
l'annulation de  
la récupération  
de la journée  
de prérentrée  
du calendrier  
2013/2014  
prévue le  
13 novembre*

La DGESCO a convoqué le 17 septembre une nouvelle réunion de concertation sur le projet de calendrier scolaire pour les années 2014/2015 à 2016/2017.

La FNEC FP-FO a rappelé que le calendrier scolaire détermine directement le temps de service des enseignants ainsi que la durée des congés des personnels administratifs qui réalisent les affectations pour la rentrée.

Que le ministre consulte largement sur le calendrier scolaire, c'est son affaire. Mais Force Ouvrière n'acceptera pas un calendrier des territoires annonciateur des pires remises en cause du statut de fonctionnaire d'Etat des personnels.

La FNEC FP-FO s'est opposée à tout allongement de la durée de l'année scolaire à 37 voire 38 semaines annoncé par le ministre Peillon, soutenu par le MEDEF et la FCPE, ainsi qu'à un zonage des congés d'été et à des calendriers différenciés pour les écoles, les collèges et les lycées.

La FNEC FP-FO a pris connaissance du communiqué du ministre en date du 18 septembre qui indique, concernant la réduction de la durée des congés d'été, que «des discussions s'ouvriront en 2015 quant à l'évolution possible des rythmes scolaires annuels». Ce report est une sage décision !

La FNEC FP-FO a demandé que soient respectées les 36 semaines de classe définies par le code de l'Education dont la première traduction doit être l'annulation de la récupération de la journée de prérentrée du lundi 2 septembre 2013 prévue le 13 novembre 2013.

La FNEC FP-FO constate que sans remettre en cause le principe de la récupération, toutes les organisations syndicales ont indiqué que cette récupération soulève de très nombreux problèmes d'organisation pour les personnels.

La FNEC FP-FO s'est opposée à une prérentrée en août (que ce soit le 28, le 29 ou le 30 août) qui prépare une réduction des congés d'été à 7 semaines, voire 6 semaines. Elle a demandé que la prérentrée soit reportée de fin août au 1er septembre de chaque année scolaire.

De plus, la prérentrée en août placerait les stagiaires, dont la nomination n'est effective qu'au 1er septembre, dans une situation non réglementaire en particulier pour la rémunération des jours travaillés en août.

La FNEC FP-FO revendique que le pont de l'Ascension soit attribué nationalement par décision du ministre. Elle n'acceptera pas que la revendication du pont de l'Ascension soit utilisée pour en faire une période de congés scolaires qui justifierait de repousser la sortie vers le 15 juillet.

**La FNEC FP-FO invite toutes ses instances à prendre toutes les initiatives, y compris avec les autres organisations syndicales, pour exiger et obtenir l'annulation de la récupération de la journée de prérentrée du calendrier 2013/2014 prévue le 13 novembre : pétition, vœu au CTA, CTD, CAP ...**

Elle s'adresse à nouveau au ministre en ce sens.

*Montreuil le 18 septembre 2013*